



«Le Koweït sera le premier pays à participer au Sommet arabe d'Alger et le dernier à le quitter»

p.2

L'OPEP+ SE RÉUNIT SUR FOND DE TENSION EN UKRAINE ET AU GOLF

Le prix du Brent restera toujours «très haut» !



© Photo : D.R

Les regards sont depuis quelques heures tournés vers la 25^{ème} réunion des pays membres du groupe informel Opep+, qui se tient, aujourd'hui, pour décider de leur nouvelle stratégie de production à adopter pour le mois de mars prochain. Ce qui est sûr, il n'y aura pas de changement de position, le cartel s'en tiendra certainement à la hausse de production prévue du volume total de production, fixée au mois de juillet 2021 à 400.000 barils par jour par prudence.

p.4

MOHAMED AZIZ DEROUAZ, COMMISSAIRE AUX JEUX MÉDITERRANÉENS (JM) ORAN-2022 :

«Les infrastructures seront réceptionnées au mois de mars»

p.2

LOURDS RÉQUISITOIRES ET GRANDS DÉDOMMAGEMENTS



Les «peines» de Chakib Khalil alourdies

p.3

EXPORTATION AGRICOLE



Ali Bey Nasri appelle à la révision du système de production

p.4

Affaire Chakib Khalil : le Trésor exige plus de 127 mds DA à titre de dédommagement

COVID-19

Plusieurs millions d'unités de médicaments mis sur le marché cette semaine

Plusieurs millions d'unités de médicaments employés dans le protocole de traitement thérapeutique de la Covid-19 sont prévues à la distribution, cette semaine, sur le marché national afin d'assurer la disponibilité de ces médicaments, a assuré l'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Des perturbations à Alger en raison d'un arrêt de travail des conducteurs

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier mardi dans un communiqué, des perturbations dans la circulation des trains de la banlieue en partance d'Alger et les trains de grandes lignes, en raison d'un arrêt de travail «sans préavis» des conducteurs.



ACCIDENTS DE LA ROUTE

26 décès et 1.100 blessés en une semaine

Vingt-six personnes sont décédées et 1.100 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 23 au 29 janvier au niveau national, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Prochain Sommet arabe d'Alger

«Le Koweït sera le premier pays à participer au Sommet arabe d'Alger et le dernier à le quitter»

Le ministre koweïtien des Affaires étrangères, Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah, a confirmé, avant-hier lundi, la participation de son pays au prochain Sommet arabe d'Alger, prévu au mois de mars.

«Le vice-Emir de l'Etat du Koweït, le prince héritier, Cheikh Mishal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, accordait un grand intérêt à la promotion de l'action arabe commune, et avait donné des instructions à l'effet d'apporter le soutien nécessaire à l'Algérie lors du prochain sommet», a-t-il indiqué faisant savoir que le Koweït sera le premier pays à participer au Sommet arabe d'Alger et le dernier à le quitter.

S'exprimant lors d'une conférence de presse co-animée par Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah et le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, à l'issue de leurs entretiens lundi à Koweït, le ministre koweïtien des Affaires étrangères a, à l'occasion, réaffirmé la convergence des vues des deux pays vis-à-vis des questions régionales et internationales.

De par, a-t-il dit, leur conviction en la nécessité de faire primer la légalité internationale sur l'ensemble des questions régionales, saluant, au passage, les approches algériennes, en la matière.

Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah a mis en avant l'intérêt accordé par son pays au raffermissement et au renforcement des relations bilatérales solides appelées, a-t-il poursuivi, à être promues à de plus larges perspectives. Saluant, à l'occasion, le rôle, distingué de l'Algérie lors de sa participation, dimanche, à la réunion de concertation des ministres arabes des Affaires étrangères au Koweït.

Une réunion au terme de laquelle le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a été reçu au deuxième jour de sa visite au Koweït en sa qualité de représentant spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, par le vice-Emir de l'Etat du Koweït, le prince héritier Cheikh Mechaal Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah, ainsi que par le Premier ministre, Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah.



□ Lamamra a été reçu au deuxième jour de sa visite au Koweït par le vice-Emir de l'Etat du Koweït. (Photo: DR)

Mohamed Aziz Derouaz, Commissaire aux Jeux méditerranéens Oran-2022 :

«Les infrastructures seront réceptionnées au mois de mars»

□ □ Le Commissaire aux Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022, Mohamed Aziz Derouaz, a souligné, hier mardi à Alger, l'intérêt des plus hautes autorités du pays à leur tête le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, à la réussite de cet événement plus que sportif. «C'est un événement, à la fois, politique, économique, touristique et culturel», a-t-il indiqué. Faisant observer que l'organisation, en Algérie, de la 19^{ème} édition de ces Jeux, la seconde après la 7^{ème} édition de 1975, représente un nouveau départ. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algérienne dont il était l'invité de l'émission «La Matinale», Mohamed Aziz Derouaz a assuré que l'ensemble des infrastructures sportives dédiées à cet événement sportif prévu à Oran du 25 juin au 25 juillet 2022, seront réceptionnées au mois de mars prochain.

Révélant, à l'occasion, que son Comité a reçu l'offre de pas moins de sept parades pour l'organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture de cette dix-neuvième édition de ces Jeux méditerranéens Oran-2022. La veille, soit avant-hier lundi, le Commissaire aux Jeux méditerranéens a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République, en présence du Conseiller du président de la République Abdelhafidh Allahoum. Une audience au cours de laquelle Mohamed Aziz Derouaz a présenté un exposé au Président Tebboune sur les préparatifs en cours pour abriter la 19^{ème} édition des JM Oran 2022. Et soulevé les préoccupations du Comité d'organisation en vue de réunir les meilleures conditions pour cette manifestation.

Le Commissaire au JM Oran-2022 a également présenté les taux d'avancement des différents travaux notamment le dossier des infrastructures sportives dédiées à ces Jeux méditerranéens et les questions organisationnelles. A l'issue de cette audience, Mohamed Aziz Derouaz a indiqué avoir reçu des recommandations du Président Tebboune pour que cette manifestation, prévue du 25 juin au 25 juillet, soit à la hauteur des aspirations du peuple algérien, à savoir une réussite totale. Dimanche, le vice-président du Comité international des JM (CIJM), Bernard Amsalem a estimé que la 19^{ème} édition des jeux méditerranéens (JM), prévue l'été prochain à Oran, s'annonce d'une grande qualité en matière d'organisation. «Il est clair que les préparatifs du rendez-vous méditerranéen se sont accélérés d'une manière très importante, à notre grande satisfaction, nous les membres du CIJM, et ce, par rapport aux retards signalés dans ce registre, il y a de cela près de sept mois», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse à Oran, tenue en marge du troisième et dernier jour de sa visite de travail dans la capitale de l'Ouest.

R.M.

Les deux ministres ont convenu de renforcer la coopération diplomatique sur les plans bilatéral et multilatéral, notamment l'intensification des actions communes et de la coopération algéro-koweïtienne en prévision du Sommet arabe prévu à Alger, ainsi que le soutien à la candidature de l'Algérie à un siège au Conseil de sécurité onusien.

Les rencontres et les entretiens effectués par Ramtane Lamamra avec les dirigeants politiques de l'Etat frère du Koweït étaient empreints de fraternité, traduisant la profondeur des relations bilatérales historiques, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'accent a été mis sur les acquis remportés par les deux pays, à la faveur de la solidarité et du soutien mutuel, en insistant sur l'impératif d'exploiter les facteurs de complémentarité pour conforter les différentes dimensions stratégiques des relations de coopération et de partenariat, en application des orientations des dirigeants des deux pays concernant la poursuite de la consolidation de la dynamique positive marquant les relations bilatérales», a poursuivi la même source.

Durant cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les questions et défis qui se posent à la région arabe, saluant la convergence des vues des deux pays frères concernant plusieurs questions et crises qui secouent la région arabe et le monde, ce qui dénote la profondeur des relations liant les deux pays ainsi que la convergence de la volonté politique sérieuse dans la réalisation de la stabilité dans la région.

Le chef de la diplomatie algérienne a été, également reçu par le Premier ministre, Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah. Les deux parties ont mis l'accent sur la forte détermination des dirigeants des deux Etats à œuvrer au renforcement des relations bilatérales dans les différents domaines, passant en revue les développements sur les scènes régionale et internationale, notamment les questions intéressant la nation arabe et l'engagement des deux pays frères pour un partenariat stratégique entre les pays arabe et africain, outre les questions internationales impactant de manière directe ou indirecte la région arabe.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

réélection

Le Président Tebboune félicite son homologue italien à l'occasion de sa réélection

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de félicitations à son homologue italien, Sergio Mattarella à l'occasion de sa réélection à la tête de la République italienne, dans lequel il lui a réitéré sa détermination à poursuivre la coordination et la concertation entre les deux pays au mieux des intérêts des peuples algérien et italien.

«A l'occasion de votre réélection à la tête de la République italienne, je tiens à vous présenter au nom de l'Algérie, peuple et Gouvernement, et en mon nom personnel mes chaleureuses félicitations, accompagnées de mes meilleurs vœux de réussite dans l'accomplissement de vos nobles missions au service de votre pays et la réalisation de davantage d'essor et de progrès pour le peuple italien ami», lit-on dans le message de félicitations. «Le renouvellement de la confiance en votre personne se veut une reconnaissance de votre apport tout au long de votre parcours politique au service de votre pays ami. Je demeure convaincu que la prochaine période vous donnera l'occasion de réaliser davantage d'acquis et de surpasser les nouveaux défis imposés par la situation aux niveaux, national et international», a écrit le Président Tebboune.

«Je saisis cette heureuse occasion pour saluer la qualité des relations entre nos deux pays et vous exprimer ma ferme détermination et mon attachement total à poursuivre la coordination et la concertation entre nos deux pays au mieux des intérêts de nos deux peuples et pour raffermir les relations d'amitié et de coopération», a ajouté le Chef de l'Etat. «J'aimerais aussi vous réaffirmer ma pleine disponibilité à œuvrer de concert avec vous pour propulser et hisser nos relations bilatérales avec leurs différents aspects au mieux des intérêts communs de l'Algérie et de l'Italie dans le cadre du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qui les unit en vue de faire face aux défis mondiaux et régionaux de l'heure», a-t-il assuré. «Tout en vous réitérant mes sincères félicitations, je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de mes sentiments distingués», a conclu le président de la République.

Lourds réquisitoires et grands dédommagements

Les « peines » de Chakib Khalil alourdies

Actuellement en fuite à l'étranger, l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khalil, a été lourdement sanctionné par le parquet de Sidi M'Hamed et le Trésor public dans le cadre des affaires de corruption. Entre peines de prison, amendes et dédommagements, les « peines » de Chakib Khalil s'alourdies.

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed a requis avant-hier 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de dinars contre l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khalil, ainsi que la confiscation de tous ses biens et ceux de sa famille, dans le cadre des affaires de corruption. En outre, le Procureur de la République a annoncé hier la confirmation du mandat d'arrêt international émis contre Chakib Khalil.

Quant à l'ancien directeur général du Groupe Sonatrach, en l'occurrence Mohamed Meziane, il a été prié de signer une peine de prison ferme de 10 ans et un million de dinars d'amende. Mohamed Meziane est poursuivi, dans l'affaire de Chakib Khalil, pour conclusion de marchés en infraction aux lois et à la réglementation en vigueur, abus de fonction et octroi d'indus privilégiés, dans le cadre de l'affaire de corruption avec le Groupe ita-



Le Trésor public a réclamé plus de 127 milliards de DA à titre de dédommagement par les sociétés poursuivies dans l'affaire de l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khalil. (Photo : D.R)

lien, SAIPEM, au détriment de la société émiratie «Petrofac» qui avait présenté une meilleure offre. Tout comme Meziane, Abdelhafid Feghouli, ancien directeur général adjoint en charge de l'activité aval à Sonatrach, où le Procureur de la République a requis une peine de 10 ans de prison et un million de dinars d'amende.

Aussi, l'ancien directeur par intérim chargé des affaires juridiques à la direction générale des activités aval du même Groupe, en l'occurrence Abbas Boumediene, ce dernier a écopé d'une peine de 4 ans de prison et la signature d'une amende de deux fois la valeur des factures gonflées, une amende estimée à 9 millions d'euros, pour les sociétés morales faisant l'objet d'un suivi judiciaire. Pour les accusés restants, le Procureur de la République a requis

une peine allant de 3 à 10 ans de prison. Par ailleurs, le Trésor public a réclamé, avant-hier, plus de 127 milliards de DA à titre de dédommagement par les sociétés poursuivies dans l'affaire de l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khalil.

A l'issue de l'audition des 40 accusés dans cette affaire dont le procès s'est ouvert au pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), le représentant du Trésor a réclamé un million de dinars d'indemnisation pour chacun des 40 accusés.

Les représentants de la partie civile ont présenté leurs réquisitoires écrits au tribunal pour demander le dédommagement de la direction des douanes de la somme de 1.000 milliards de centimes. Le représentant de la par-

tie civile constitué pour le groupe Sonatrach a indiqué que les «graves» dommages ayant entaché la crédibilité et la réputation du Groupe «sont dus aux manipulations des responsables qui étaient à sa tête», ajoutant que la convention de conciliation conclue avec la société SAIPEM «nous permet de demander de préserver les droits en matière d'indemnisations».

Le tribunal avait terminé l'audition des représentants du groupe italien impliqué dans cette affaire dans laquelle sont poursuivies plusieurs entreprises étrangères activant dans le secteur de l'énergie en Algérie, ainsi que des cadres du groupe Sonatrach et de la direction des douanes. Tous les accusés ont nié en bloc les charges retenues contre eux.

Sofiane Abi

Permis de conduire La résurrection

Le délégué national à la sécurité routière, Abdelhakim Nacer, a annoncé hier l'entrée en vigueur officielle de la décision d'annulation de la procédure de suspension et de retrait des permis de conduire, à compter de ce mardi 1^{er} février 2022, tout en déclarant que le paiement de l'amende forfaitaire sera le même en attendant le lancement officiel du permis à points. Cette nouvelle mesure administrative, explique Abdelhakim Nacer à la Radio Chaîne II, rentre dans le cadre de la stratégie de l'État visant à réduire le nombre considérable des accidents de la circulation qui causent des dégâts humains et matériels mais, également, à réduire les obstacles bureaucratiques. L'invité de la Chaîne II a assuré et rassuré que «le ministère des Transports a mis en arrêt, à partir du 1^{er} février courant, les commissions de suspension des permis de conduire, ce qui veut dire que, désormais, chaque conducteur qui enfreint le code de la route en commettant une erreur, peut récupérer son permis de conduire immédiatement

après avoir payé l'amende forfaitaire». Autre nouvelle mesure expliquée par Abdelhakim Nacer sur la Chaîne II : «Les conducteurs contrevenants auront désormais un délai de conduite de 10 jours au lieu des 48 heures auparavant établies, à condition que l'amende forfaitaire soit payée 45 jours avant l'expiration du délai spécifié. En cas de non-respect de la procédure par le conducteur à l'issue de ce délai, un procès-verbal sera dressé pour non-paiement et adressé au Procureur de la République», a averti le délégué national à la sécurité routière.

S'agissant de la valeur des amendes forfaitaires, Abdelhakim Nacer a indiqué qu'elles seront fixées en fonction du degré de l'infraction commise par l'automobiliste», note-t-il. L'amende minimale soit du premier degré est fixée à 2.000 DA (si le délai est dépassé, la somme augmentera à 3.000 DA). Pour les infractions du deuxième degré, le montant du procès-verbal est fixé à 2.500 DA. Quant au troisième degré, l'amende est fixée à 3.000

DA, et enfin, pour les infractions du quatrième degré, l'amende forfaitaire est de 5.000 DA, selon le délégué national à la sécurité routière. D'autre part, l'hôte de la Radio Chaîne II a lancé un appel aux citoyens les invitant à respecter le code de la route afin de préserver leur sécurité et celle des autres, surtout après l'assouplissement des lois, rappelant qu'«au cours de l'année 2021, plus de 22.000 accidents de la circulation ont été recensés à travers le pays, causant la mort de 3.061 personnes». Concernant la concrétisation effective du système de permis à points, Abdelhakim Nacer a révélé qu'il est en cours de préparation et le nombre des points du prochain permis de conduire est de 24 points et de 12 points pour les nouveaux acquéreurs de permis de conduire», dira le délégué national à la sécurité routière, en revanche, ajoute-t-il, «en cas d'infraction au code de la route, le propriétaire du permis de conduire à points verra ses points réduits par la force de la loi».

S. Abi

HARRAGA

Skikda

Démantèlement d'un réseau de traversées clandestines

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Skikda ont démantelé un réseau criminel de huit (8) individus spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer et saisi du matériel utilisé à cet effet.

En effet, le chargé de communication du groupement le commandant Kouider Soulah, a indiqué avant-hier lors d'une conférence de presse animée au siège de la compagnie territoriale de Skikda, que dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine par mer, les services du groupement avaient reçu le 24 janvier dernier des informations relatives à une traversée clandestine. Cette traversée clandestine est organisée par un groupe de jeunes à partir de la plage non surveillée Oued Saboune, dans la commune de Filfila, à l'Est de Skikda.

L'officier de la Gendarmerie nationale de Skikda a ajouté qu'après avoir pris les dispositions sécuritaires nécessaires, une formation sécuritaire a été mise en place pour déjouer cette tentative permettant l'arrestation de 12 candidats à l'émigration clandestine.

Après l'accomplissement des procédures légales et l'intensification des opérations de recherche, les éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé un réseau criminel organisé de huit passeurs, âgés entre 22 et 40 ans, activant sur le territoire de la wilaya de Skikda, a ajouté la même source.

L'opération a permis la saisie d'un bateau de plaisance, quatre grands jerricans et quatre autres plus petits remplis de 540 litres d'essence, quatre gilets de sauvetage, sept téléphones portables, une voiture utilisée par les membres du réseau pour sécuriser la route et un montant de 310.000 DA issus du trafic, selon encore la même source.

Un dossier judiciaire a été constitué contre les individus arrêtés présentés lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Skikda pour «crime de trafic d'individus». Pour rappel, les unités du groupement territorial de la GN de la wilaya de Skikda ont démantelé le mois de janvier dernier un réseau criminel, composé de six (6) personnes, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer.

Selon le chargé de l'information du groupement, le commandant Kouider Souleh, quatre (4) individus faisant partie de cette bande criminelle ont été arrêtés et ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour «organisation de traversées clandestines», et cela après l'élaboration d'un dossier judiciaire à leur encontre, a-t-on conclu.

Manel Z.

BRÈVE

Covid-19

Benbouzid se félicite de la stabilisation de la situation épidémiologique

Le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid, s'est félicité de la stabilisation de la situation épidémiologique liée au Covid-19, saluant les efforts déployés par les directeurs de la santé des wilayas, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion de coordination et d'évaluation avec les directeurs de la santé des wilayas, tenue lundi par visioconférence, le ministre de la Santé a salué «les efforts déployés par les directeurs de la santé et leur engagement à mettre en œuvre les différentes recommandations du ministère, notamment l'affectation de structures et de services de soins au Covid-19 à travers tous les établissements de santé, avec le maintien des spécialités vitales telles que la gynécologie-obstétrique, la réanimation, la chirurgie générale, les urgences et la pédiatrie, en plus de la mise à disposition en grandes quantités de tous les médicaments pour le traitement des malades Covid, notamment les anticoagulants», a précisé la même source.

Agence

■ L'Opep+ se réunit sur fond de tension en Ukraine et au Golf

Le prix du Brent restera toujours «très haut» !

Les regards sont depuis quelques heures tournés vers la 25^{ème} réunion des pays membres du groupe informel Opep+, qui se tient, aujourd'hui, pour décider de leur nouvelle stratégie de production à adopter pour le mois de mars prochain.

Ce qui est sûr, il n'y aura pas de changement de position, le cartel s'en tiendra certainement à la hausse de production prévue du volume total de production, fixée au mois de juillet 2021 à 400.000 barils par jour par prudence. Une stratégie qui lui permet depuis plus d'un an de stabiliser les prix du pétrole qui ont terminé le mois de janvier à plus de 90 dollars et risquent d'augmenter davantage, selon les économistes et les financiers qui surveillent l'évolution des tensions géopolitiques autour de l'Ukraine et du Moyen-Orient, mais aussi des déséquilibres structurels du marché pétrolier et gazier.

La décision des pays membres de l'Opep+ sera sans surprises pour les investisseurs qui estiment que l'offre des pays producteurs est très limitée pour des raisons techniques et financières. Recul des investissements et baisses des rendements qui empêchent même l'Arabie saoudite de compenser les pertes des autres pays. D'où le maintien depuis des mois de leur plan de production prudent et modeste, malgré les appels récurrents des Etats-Unis et d'autres pays consommateurs de revoir à la hausse les quotas d'extraction. Le ralentissement des investissements dans le secteur des éner-



■ Ce train haussier pourrait durer encore plus, si l'Iran ne revient pas sur le marché au cours de cette année. (Photo : DR)

gies fossiles et la baisse des réserves des pays producteurs de l'or noir laisse planer, en effet, le doute sur la capacité réelle de ces pays de répondre à la demande croissante de l'or noir qui pourrait dépasser les «100 dollars», dans les prochaines semaines ou mois. Ce train haussier pourrait durer encore plus, si l'Iran ne revient pas sur le marché au cours de cette année et si la Libye et le Nigeria ne retrouvent pas leur niveau de production habituel.

La baisse de production de ces deux pays a profité à l'Arabie saoudite et on peut même dire à l'Algérie qui envisage de relancer ses investissements pétroliers en Libye. Augmenter sa production de gaz et investir dans la produc-

tion de l'aluminium si les producteurs russes de ce produit et ceux du gaz seraient sanctionnés.

Le pays peut également tirer avantage de la crise ukrainienne pour négocier de nouveaux contrats de livraison de gaz naturel vers l'Europe. Le Qatar a déjà sauté sur l'occasion. Il planche avec les Etats-Unis sur les livraisons en gaz liquide si la Russie exécute ses menaces de priver ses clients européens de gaz. Sous tension, les cours du gaz pourraient connaître à leur tour de nouveaux sommets. Un marché très attrayant à investir par l'Algérie qui, certes, devra fournir plus d'effort pour pouvoir alimenter d'autres clients en gaz naturel, en plus de ses partenaires traditionnels. La crise géopolitique autour de

l'Ukraine et l'offre limitée de l'or noir et du gaz sur le marché propulsera les prix du pétrole et du gaz au sommet.

Cette hausse pourrait avoir un effet boomerang. Les prix du carburant aussi risquent d'atteindre de nouveaux plafonds, affectant le secteur des transports, des industries manufacturières et la production de l'électricité.

L'inflation s'abattra sur tous les pays du monde et fragilisera davantage les pays à faibles revenus ou ceux dépendant de la rente à l'instar de l'Algérie qui connaît depuis des mois une inflation cyclique qui échappe à la logique de l'offre et de la demande.

Des pénuries de produits de base engendrent une hausse sans précédent des produits de large consommation, tels que le lait, les pâtes alimentaires, le sucre... L'Algérie n'est pas le seul pays à être frappé de plein fouet par l'inflation, les Etats-Unis se battent contre phénomène depuis des mois. Washington se met en ordre de bataille pour venir à bout de cette inflation qui menace la stabilité sociale et économique du pays.

C'est devenu le seul ou même principal objectif du Président américain Biden qui met en garde les pays producteurs de pétrole sur l'impact de la baisse de la production sur l'investissement et l'économie mondiale. L'Opep+ reste indifférente à cet avertissement et refuse d'ouvrir plus ses vannes par prudence. Selon de nombreux experts «l'informel devrait ajouter 400.000 barils par jour supplémentaires à ses quotas existants en mars», ce qui conforterait une tendance haussière à plus long terme.

Samira Takharboucht

IMPORTATION Concurrence et baisse des prix

L'ANCA appelle à l'importation temporaire des viandes et fourrages

A l'approche du mois sacré du Ramadhan, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé lundi au recours, temporairement et exceptionnellement, à l'importation des fourrages et des viandes afin d'encourager la concurrence entre commerçants et contribuer à la baisse des prix et à la stabilité du marché. Le président de l'ANCA, Hadj Tahar Boulouar, a expliqué dans une conférence de presse sur «le marché des viandes et les prix», a expliqué que «l'importation des aliments de bétails est aujourd'hui exclusivement du ressort d'une entreprise publique, ce qui a engendré la hausse des prix et le désintérêt de nombreux éleveurs ayant préféré d'abandonner l'élevage».

Il est donc nécessaire, a-t-il plaidé, d'attribuer aux opérateurs privés des autorisations d'importation des fourrages pour encourager les éleveurs à perpétuer leur activité, mais également l'importation des viandes (rouges et blanches) notamment à l'approche du mois de Ramadhan où la demande sur les viandes est plus accrue, soit entre 120.000 et 130.000 tonnes».

Pour assurer des prix compétitifs des viandes durant le mois sacré, M. Boulouar a appelé à «ne pas accorder des autorisations d'importation des veaux destinés à l'abattage au même opérateur, en vue de garantir la compétitivité et réduire les prix, et ce, dans l'intérêt du pouvoir d'achat du citoyen».

Après avoir rappelé que le besoin national annuel des viandes blanches et rouges est estimé à 1.200.000 tonnes et que la production locale ne dépasse pas 1 million de tonne, le même responsable a insisté sur «la nécessité de couvrir ce manque à travers l'importation, en exemptant les commerçants de viandes de l'augmentation des taxes douanières».

De son côté, le président de la Commission nationale des commerçants de viandes relevant de l'association, Merouane El Khir a insisté, pour sa part, sur la nécessité d'accélérer la création d'un marché de gros des viandes suivant les normes internationales reconnues, rappelant l'existence d'un projet en cours d'étude en vue de créer pareil marché au niveau de la commune d'Ouled Chebel dans la daïra de Birtouta (Alger), avec une superficie estimée à 6,7 hectares.

Il faut noter que le mois sacré de cette année 2022 est différent de ceux précédents, vu que les prix des produits de large consommation sont déjà élevés, et continuent d'augmenter au fil des semaines et des mois. Alors quelles seront les alternatives adoptées par les pouvoirs publics ? Notamment pour les ménages de petites bourses qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Agence

Exportation agricole

Ali Bey Nasri appelle à la révision du système de production

L'Algérie dispose d'énormes potentialités agricoles lui permettant d'augmenter sa part du marché à l'international. Pour autant, «il faut les organiser et les planifier par rapport à une demande internationale», a préconisé le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri. Dans ce sens, il a ajouté que le Gouvernement compte élargir les périmètres agricoles afin d'améliorer le rendement et augmenter la valeur de ses exportations. Pour ce faire, il faudrait d'abord, selon lui, revoir tous le système de la production agricole destiné à l'exportation qui obéit à des normes et itinéraires techniques que l'Algérie ne maîtrise pas suffisamment».

Au passage, il a rappelé que «l'Algérie a exporté 100 millions de dollars de produits agricoles pour l'année 2020, avec en tête la datte pour 72 millions de dollars et environ 20 millions de dollars de caroube et de ses dérivés». Il a ajouté, à ce propos, que «nous avons 160 produits agricoles de qualité qui sont identifiés dans l'exportation, à savoir les artichauts violets de Relizane, la carotte muscadine de Boussaâda ou encore les agrumes de la Mitidja». Notant que la force de l'agriculture algérienne réside dans ses atouts

qui sont la précocité, la primeur et l'arrière saison, doivent être valorisés, le président de l'Anexal a souligné qu'il faut bâtir l'exportation des produits agricole sur la base de ces atouts-là.

M. Ali Bey Nasri a souligné également que «l'Algérie est l'un des rares pays au monde à continuer à étendre sa surface agricole utile, notamment dans le Sud, où les rendements sont bien supérieurs à ceux enregistrés dans le Nord».

Il cite l'exemple d'Adrar qui a donné des taux de production «très importantes», a-t-il indiqué précisant que le rendement du blé à l'hectare dépasse les 80 quintaux, lorsqu'il n'atteint pas les 30 quintaux dans les Hauts-Plateaux. S'interroger sur la régression des exportations par rapport aux années 70, que se soit en terme de quantités et au nombre de produits, l'intervenant a imputé ce recul à un certain nombre de faits historiques. Actuellement, il a regretté le fait que le profil de l'agriculteur algérien montre que la moyenne d'âge se situe entre 60 et 80 ans. En parallèle, a-t-il ajouté, les grandes écoles d'agriculture forment des ingénieurs par centaines, mais ils ne sont pas orientés là où ils devraient, notamment vers le travail de la terre. Il a cité

«l'Ecole nationale supérieure d'agronomie avec 300 ingénieurs agronomes sortent chaque année». «La fonction d'exportation est transversale, elle engage plusieurs secteurs et demande de nombreux métiers», prévient le président de l'Anexal. «C'est pourquoi l'investissement en partenariat avec des étrangers peut contribuer à transférer le savoir-faire et surtout une ouverture vers le réseau à l'international, ce qui peut apporter facilement des plans de charge à l'exportation», poursuit le spécialiste.

S'agissant du problème de logistique et de transport qui se pose également, l'expert a noté que «la maîtrise de la logistique et du transport est un enjeu stratégique pour notre sécurité alimentaire». Il alerte sur l'absence de ne serait-ce qu'un vraquier dans la flotte maritime algérienne.

Par ailleurs, le président de l'Anexal a souligné «l'impératif d'encourager l'entrepreneuriat des jeunes diplômés en agronomie et injecter cette force dans le secteur qui est sous-qualifié», appelant ainsi, les ministères concernés à trouver des solutions pour donner aux ingénieurs agronomes des terres en concession avec des crédits à long terme.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Sondage Viber 78% des utilisateurs algériens considèrent la confidentialité numérique comme très importante

Pour la deuxième année consécutive et à l'occasion de la Journée mondiale de la confidentialité des données, Viber a mené une enquête pour savoir ce que les utilisateurs pensent de l'identité numérique et de l'importance de protéger la confidentialité de leurs données. L'enquête, à laquelle ont participé plus de 2.700 utilisateurs algériens, a démontré l'importance de la confidentialité des données pour les utilisateurs, 78% des répondants ont confirmé que la confidentialité numérique est importante pour eux. Ce taux est en augmentation par rapport à l'année dernière, ou 72% des utilisateurs algériens ont déclaré que la confidentialité numérique est très importante. Cela indique une prise de conscience croissante des utilisateurs de l'importance de la protection des données personnelles. Le cryptage de bout en bout est la fonctionnalité la plus importante pour les utilisateurs lorsqu'ils choisissent une application de messagerie pour communiquer avec leur famille et leurs amis. 66% des répondants en Algérie ont confirmé que le cryptage de bout en bout, principalement dans les appels et les discussions privés, est la caractéristique la plus importante pour eux, tandis que la réputation de l'application et l'absence de tout signalement de violation de données se classent au second rang avec 13% des réponses. Viber, détenue par la société japonaise Rakuten Corporation est l'une des principales applications de messagerie et d'appel gratuites et sécurisées au monde, crypte essentiellement tous les messages et appels privés. Viber offre une autre fonctionnalité de protection de la vie privée qui consiste en des discussions cachées qui ne sont accessibles qu'à l'aide d'un code secret (PIN). Viber fournit également une fonction de disparition des messages où les messages sont auto-détruits après une période de temps spécifiée, pour les cas où les utilisateurs ne veulent pas que le destinataire enregistre leur message.

Région MEA

L'IHE publie un nouveau rapport sur les soins contre le cancer

L'Institut suédois de l'économie de la santé, en sa qualité d'organisme de recherche international, vient de publier, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, un rapport sur les soins contre le cancer dans neuf pays du Moyen-Orient et d'Afrique.

Réalisé en partenariat avec PhRMA, la Pharmaceutical Research and Manufacturers of America, ce rapport de l'IHE se fonde sur une analyse comparative du paysage des soins contre le cancer au sein des pays de la région MEA suivants: Algérie, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Arabie saoudite, Afrique du Sud et Émirats arabes unis. Il vise à souligner l'importance de s'attaquer urgemment à ce fléau.

Publié à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer qui a lieu le 4 février de chaque année, le rapport fera l'objet d'un webinaire préliminaire qui se tiendra le 1er février et qui réunira un panel de personnalités connues dans le domaine de la lutte contre le cancer. Parmi les panélistes les plus éminents figurera SAR la princesse Dina Mired de Jordanie, présidente sortante de l'Union internationale de lutte contre le cancer (UICC) et première femme Arabe musulmane à avoir occupé ce prestigieux poste.

Participeront également à ce forum, Son Altesse Royale Fadia Saadah, directrice du développement humain pour la région Europe et Asie



■ Samir Khalil, directeur exécutif de PhRMA Moyen-Orient et Afrique. (Photo > D. R.)

centrale pour le compte de la Banque mondiale ; mais aussi Thomas Hofmarcher, économiste de la santé à l'IHE ; Samir Khalil, directeur exécutif de PhRMA Moyen-Orient et Afrique et Ahmed Hassan Abdelaziz, professeur associé d'oncologie clinique à l'université Ain Shams du Caire.

«L'impact du cancer sur les 9 pays de la région MEA concernés par l'étude de l'IHE est immense – si au début du millénaire, la maladie représentait la troisième cause de décès pour ces neuf pays, elle a fini par devenir la deuxième en 2016, juste derrière les maladies cardiovasculaires. Le rapport de l'IHE s'attelle à énumérer et à quantifier l'ef-

ficacité des moyens disponibles de lutte contre le cancer au sein de ces pays - prévention, dépistage, diagnostic, traitement, survie et gouvernance. Le rapport fournit en outre des recommandations spécifiques à chaque pays pour améliorer son protocole de soins contre le cancer. Nous nous sommes associés à l'IHE pour créer des données probantes dans le cadre de ce rapport dont la publication coïncide avec la Journée mondiale contre le cancer, et nous sommes impatient de discuter des principales conclusions et recommandations qui ont été relevées», a déclaré Samir Khalil, directeur exécutif de PhRMA Moyen-Orient et Afrique.

Condition féminine

L'Algérie œuvre à promouvoir la place de la femme dans tous les domaines

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a affirmé, avant hier à Alger, que l'Algérie œuvre à renforcer et à promouvoir la place de la femme dans tous les domaines car convaincue de ses capacités et de ses compétences.

Mme Krikou s'exprimait lors d'une intervention par visioconférence aux travaux de la 41^e session du comité de la femme arabe préparatoire à la 66^e session de la Commission des Nations unies sur la

condition de la femme, prévue en mars prochain.

Dans ce cadre, la ministre a assuré que l'Algérie «œuvre au renforcement et à la promotion de la place de la femme dans tous les domaines, en concrétisation de ses engagements internationaux d'une part, et partant de sa conviction quant aux capacités et aux compétences de la femme d'autre part, et ce, dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui réitère à chaque

occasion l'impératif d'impliquer la femme dans le processus de production nationale pour profiter de son rôle dans le développement». Elle a souligné, dans ce sens, que «les différents mécanismes d'emploi et d'accompagnement des bénéficiaires ont été renforcés à travers la création de leurs entreprises, en sus de la facilitation des procédures via l'intégration de l'inscription électronique, outre le e-marketing des produits, notamment dans les domaines de l'environnement».

L'UNOP

Engagement ferme à garantir la disponibilité des médicaments

L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) s'est engagé avant hier à déployer des efforts supplémentaires afin de garantir la disponibilité des médicaments inscrits dans le protocole de traitement de la Covid-19.

«Face à l'évolution de la situation sanitaire nationale, conséquence de la propagation rapide et exponentielle du nombre des personnes contaminées lors de cette quatrième vague de la pandémie de Covid-19,

les autorités sanitaires viennent de prendre des mesures de réquisition par lesquelles les entreprises pharmaceutiques nationales sont invitées à déployer des efforts particuliers en vue de garantir l'approvisionnement en médicaments inscrits dans les protocoles thérapeutiques de traitement de la Covid-19», a indiqué l'UNOP dans un communiqué. L'organisation professionnelle a souligné, à cet effet, que «l'ensemble des entreprises phar-

maceutiques concernées, adhérentes à l'UNOP, ont, en dépit du nombre non négligeable de leurs personnels eux-mêmes contaminés, déployé d'énormes efforts pour assurer la continuité des activités de production». Tout en reconnaissant que «plusieurs médicaments connaissent effectivement des tensions liées à l'explosion du niveau de leur demande au cours des dernières semaines», l'UNOP a expliqué que, dans ce contexte excep-

INFO EXPRESS

Covid-19 Caravane de sensibilisation sur l'importance de la vaccination

La direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran a lancé, lundi passé, une caravane de sensibilisation sur l'importance de la vaccination contre la Covid-19 sous le slogan «Nous sommes contre le coronavirus».

La caravane, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed El Amir Abdelkader, devant le siège de la Direction, à haï «Akid Lotfi», est organisée en collaboration avec le secteur de la Santé, de la direction de la Sûreté de wilaya et des services de la Protection civile.

Animée par des imams et des médecins, la caravane a sillonné les quartiers «Akid Lotfi», «Es-Seddikia» et «Medina Jdida», et d'autres quartiers populaires de la ville d'Oran en vue de sensibiliser les citoyens sur la situation sanitaire difficile et la nécessité de se faire vacciner et de respecter les mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie.

La caravane poursuivra son activité, deux mois durant, pour toucher les citoyens des différentes villes et villages de la wilaya et les sensibiliser sur l'importance de la prévention contre la Covid-19 et la nécessité de se faire vacciner, sachant que des opérations de vaccination sont organisées tous les vendredis dans les principales mosquées de la wilaya. A cette occasion, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed El Amir Abdelkader, a appelé les citoyens à s'y rendre pour se faire vacciner. «Actuellement c'est la seule solution pour lutter contre la propagation de la pandémie», a-t-il souligné.

tionnel, le ministère de l'Industrie pharmaceutique vient d'instruire les entreprises pharmaceutiques «d'avoir à mobiliser leurs personnels durant au moins six jours par semaine».

De plus, la tutelle les a instruit «à prendre les mesures idoines leur permettant de relever rapidement le niveau de leur capacité de production et d'accroître substantiellement les quantités de produits à injecter au niveau du marché national».

Mali

L'ambassadeur de France invité à quitter le pays

Les autorités maliennes ont invité l'ambassadeur de France de quitter le pays, dans une nouvelle escalade de la brouille entre Bamako et Paris, a annoncé lundi la télévision d'Etat.



■ Les autorités maliennes ont justifié cette décision par les récentes déclarations «hostiles» de la France.

«Le gouvernement de la République du Mali informe l'opinion nationale et internationale que ce jour (...) l'ambassadeur de France à Bamako, son excellence Joël Meyer, a été convoqué par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale (et) qu'il lui a été notifié la décision du gouvernement qui l'invite à quitter le territoire national dans un délai de 72 heures», a annoncé un communiqué lu par la télévision d'Etat.

Les autorités maliennes ont justifié cette décision par les récentes déclarations "hostiles" de responsables français à leur rencontre. Le ministre des Affaires étrangères malien Ab-

doulaye Diop a estimé dimanche que les tensions entre Paris et Bamako étaient dues au fait que les autorités maliennes de transition aient «touché» aux intérêts de la France en excluant des élections en février. Selon lui, les partisans d'élections le 27 février, la date initialement prévue, souhaitent que «les mêmes personnes reviennent prendre le pouvoir».

«Le scénario idéal imaginé par l'Elysée a volé en éclats, une sorte de désengagement graduel et ordonné, a volé en éclats», a déclaré lundi 31 janvier sur Franceinfo Vincent Hugué, journaliste, enseignant à Sciences Po, après l'annonce par le gouvernement de transi-

tion du Mali de l'expulsion sous 72 heures de l'ambassadeur de France. La France a «pris note» de l'expulsion de son ambassadeur, a déclaré lundi le ministre français des Affaires étrangères. «On sent bien dans la réponse officielle de la France, une volonté de sortir d'un tête-à-tête mortifère avec Bamako», a souligné le journaliste.

L'opposition politique dénonce une humiliation

Plusieurs candidats à la présidentielle ont réagi à l'expulsion de l'ambassadeur de France au Mali. «La France a perdu une influence folle en Afrique», a affirmé la candidate RN à

la présidentielle Marine Le Pen, sur Europe 1. La candidate LR Valérie Pécresse a critiqué un manque d'anticipation de l'exécutif, estimant que «le renvoi de notre ambassadeur est une humiliation».

Jean-Luc Mélenchon, depuis longtemps hostile à la présence de troupes françaises au Mali, considère qu'il «est temps pour la France de revenir au réel et de vider l'abcès avec le pouvoir malien actuel. Et que l'Assemblée nationale soit saisie et décide d'un plan d'actions», «avant que les sacrifices et nos morts au Mali n'aient été rendus vains, avant que la déchirure soit complète».

Moyen-Orient

250.000 Israéliens ont visité les Emirats depuis 2020

Le président d'Israël, Isaac Herzog, a annoncé que 250.000 Israéliens ont visité les Emirats arabes depuis la normalisation des relations diplomatiques en 2020.

Le président israélien Isaac Herzog a entamé dimanche 30 janvier une visite de deux jours aux Émirats. Cette visite représente une première, marquant une nouvelle étape dans le rapprochement entre l'État hébreu et ce pays du Golfe, depuis la normalisation de leurs relations en 2020. Invités par le prince héritier d'Abou Dhabi et dirigeant de facto du pays, Mohammed ben Zayed, Isaac Herzog et son épouse Michal sont arrivés dans la capitale émiratie vers 12h (08h GMT). Le président a été accueilli par le ministre des Affaires étrangères, Abdallah ben Zayed Al-Nahyane, avec lequel il a immédiatement tenu une «réunion de travail», selon un

communiqué du bureau du président israélien.

Les Émirats arabes unis et le Bahreïn ont été les premiers pays arabes du Golfe à normaliser publiquement leurs relations avec Israël en septembre 2020, sous l'impulsion de Donald Trump.

Cette visite est la deuxième d'un haut responsable israélien après la rencontre entre Mohammed ben Zayed et le Premier ministre Naftali Bennett en décembre pour «approfondir la coopération dans tous les domaines». Les deux hommes s'étaient notamment entretenus du dossier nucléaire iranien, inquiétude commune d'Israël et des monarchies arabes du Golfe.

Nombre de pays arabes, dont les Emirats, ont procédé à la normalisation des relations diplomatiques avec Israël. Les Emirats ont ouvert leur première ambassade en Israël l'été 2021.

Palestine

La Ligue arabe réaffirme son soutien aux droits du peuple palestinien

La Ligue des Etats arabes a réaffirmé son soutien aux droits du peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés et sa lutte pour ses terres et ses droits fondamentaux.

Dans un communiqué relayé lundi par des médias palestiniens, Sa'eed Abu Ali, secrétaire général des Affaires de la Palestine et les territoires arabes occupés auprès de la Ligue arabe, a réaffirmé le soutien de la ligue au peuple palestinien dans sa lutte contre les politiques israéliennes illégales, saluant sa préservation de l'identité arabe palestinienne, malgré les tentatives visant son existence. Abu Ali a également souligné que «la communauté internationale devrait faire pression sur les autorités

israéliennes pour mettre un terme aux agressions et harcèlements contre les droits du peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, et arrêter la colonisation, la spoliation des terres, la politique de judaïsation, les pratiques d'apartheid et les lois racistes qui touchent les Palestiniens vivant dans les territoires occupés».

En outre, l'organisation des Etats arabes a appelé à condamner les violations israéliennes conformément aux résolutions internationales.

La normalisation des relations diplomatiques par les Emirats et nombre de pays arabes, dont le Maroc, a été dénoncée par de nombreux pays, dont l'Algérie.

Union africaine

L'UA suspend le Burkina Faso après le coup d'Etat

L'Union africaine (UA) a annoncé lundi la suspension du Burkina Faso de toutes ses activités au sein de l'organisation continentale «jusqu'au rétablissement effectif de l'ordre constitutionnel dans le pays», théâtre d'un coup d'Etat la semaine dernière.

«Le Conseil décide (...) de suspendre la participation du Burkina Faso à toutes les activités de l'UA jusqu'au rétablissement effectif de l'ordre constitutionnel dans le

pays», a annoncé dans un tweet le Conseil de Paix et Sécurité (CPS), en charge des conflits et questions de sécurité au sein de l'UA.

Le pays avait également été suspendu vendredi des instances de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Une délégation de chefs de la diplomatie de la Cédéao était attendue lundi dans la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou, où elle devrait s'entretenir avec les au-

teurs du coup d'Etat. Les militaires ont pris le pouvoir le 24 janvier et placé en résidence surveillée le président Roch Marc Christian Kaboré. Le Burkina Faso est en proie depuis 2015 à une spirale de violences attribuées à des groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et au groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) qui ont fait au moins 2.000 morts et 1,4 million de déplacés.

Agence

Agence

Dans le cadre d'une totale transparence, la privatisation, la démonopolisation et le partenariat public-privé

Trois processus complémentaires, pour une transition vers l'économie de marché

Il y a actuellement une importante confusion entre privatisation partielle ou totale, la démonopolisation et le partenariat public-privé, chaque opération répondant à des actions spécifiques. La privatisation est une cession d'actifs soit par appel avis d'offres ou via la Bourse avec un rôle stratégique de l'Etat régulateur, mais pouvant exister des privatisations sans transfert de propriété.

Dans le cadre d'un PPP, l'Etat verse une somme au secteur privé en contrepartie de l'offre de service et de la prise en charge éventuelle de la construction et de la gestion des infrastructures, l'Etat gardant la main, un contrat de gestion étant temporaire avec le secteur privé. La démonopolisation consiste à encourager le développement du secteur privé, les entreprises publiques existantes devant s'adapter à un régime concurrentiel, certains pays de l'ex camp communiste dans la transition vers l'économie de marché n'ayant pas privatisé mais ayant encouragé la démonopolisation dans l'affectation des ressources financières.

1.- Pour les privatisations avec transfert de propriété, on peut recenser huit méthodes de privatisation qui n'est pas une liste exhaustive, qui souvent dans la pratique connaissent des combinaisons par des études cas par cas :

- l'offre publique de ventes d'actions mais qui se heurte à une difficulté;
- l'absence de marché de capitaux ;
- vente privée d'actions ;
- l'apport d'investisseurs privés dans une entreprise publique après apurement du passif ;
- découpage, segmentation ou restructuration de l'entreprise en plusieurs de ses composantes qui sont vendues séparément ;
- distribution de bons vendus à l'ensemble de la société permettant la création de fonds d'investissement: la méthode de vente de bons d'échange, chaque citoyen recevant des bons de privatisation d'une certaine valeur moyennant une redevance d'enregistrement permet l'adhésion populaire sous réserve de bien organiser ces fonds d'investissement par des comités de surveillance ;
- une toute autre solution de privatisation avec transfert de propriété est la privatisation de l'entreprise par voie de reprise totale par les salariés. Elle est satisfaisante théoriquement plus que pra-

tiquement. Ces entreprises manquent de fonds propres et auront des problèmes d'augmentation de capital. En outre, on connaît les difficultés managériales des entreprises publiques en Algérie. Il y aura peu de chance qu'elles puissent trouver en leur sein des équipes de gestionnaires capables d'affronter un marché concurrentiel. Cette technique paraît en revanche adaptée au secteur des petites entreprises de services, comme il y aura lieu de prévoir la formule de cession aux cadres mais qui suppose la création d'une banque à risque pour les accompagner transitoirement ;

h) enfin sous réserve d'un programme de privatisation clair, une autre technique est la reconversion de la dette extérieure en prises de participation. Pour les techniques d'évaluation des entreprises publiques, nous avons l'approche patrimoniale, le goodwill- les approches prospectives, donnent des résultats douteux d'où la nécessité de tenir compte des variations imputables tant à la situation politique et sociale interne qu'aux paramètres internationaux. L'enseignement majeur que l'on peut tirer est qu'il n'y a pas de modèle universel. Chaque pays et chaque économie, en fonction de leurs réalités et de leurs contraintes, se doit de mettre en place les techniques les plus adaptées à leurs contextes. (Abderrahmane Mebtoul 2 volumes 500 pages, réformes et privatisation –office des publications universitaires OPU 1983- reproduit dans Amazon Paris 2018 et le programme de l'Association Nationale de Développement de l'Economie de Marché ADEM en arabe-anglais- français en 1992 , période où je présentais avec de nombreux amis de toutes les régions du pays, de profondes réformes, l'encouragement des véritables producteurs de richesses qu'ils soient dans le secteur public ou le secteur privé, et non des prédateurs, période d'alors où hommes politiques et bon nombre d'universitaires chantaient le dirigisme étatique bureaucratique).

2.-Nous avons la privatisation sans transfert de propriété, pour les grandes entreprises où l'Etat confie au secteur privé national, étranger ou mixte, la gestion de ces entreprises, mais renonce dans l'immediat à en céder la propriété. La mise en gérance de l'entreprise publique est envisageable. Un contrat est passé avec la société gérante, qui pourra être étrangère, nationale ou, de préférence, mixte. Cela laisse ouvert toute une gamme de possibilités : la gérance rémunérée par l'EPE, rémunération dégressive ou non, variable ou non selon le chiffre d'affaires, à durée déterminée ou non, avec des pouvoirs de gestion plus ou moins larges, sans garantie ou avec garantie du passif par l'Etat et /ou garantie d'un chiffre d'affaires minimum par l'Etat ou par le gérant. Tout dépendra de l'état de l'entreprise et des espoirs des deux partenaires dans sa réhabilitation et sa rentabilisation plus ou moins prochaine. Si les espérances du candidat gérant sont suffisamment grandes, une gérance payante sera négociée : le contrat réglera, dans ce cas, des modalités analogues à celles précitées. Dans cette hypothèse, l'Etat aura la perspective d'une



meilleure gestion en raison de l'engagement financier du gérant et de son intérêt direct aux résultats. Une autre technique sera la location-vente qui permettra au locataire, qui paiera un loyer déterminé, d'acquies à terme la propriété de l'entreprise, avec un droit de préemption à l'arrivée du terme. La technique du leasing au crédit-bail, sera plus intéressante pour le preneur à bail puisqu'il négocie d'entrée de jeu le prix de l'entreprise avant qu'il ne l'ait valorisé, qu'il aura l'option «in fine» et pourra plus facilement obtenir des crédits bancaires pour la réhabilitation et le développement de l'entreprise. Tous ces contrats pourront être modulés selon l'objet de l'entreprise, car l'opération ne pourra être conçue de la même manière pour la reprise d'un établissement financier, d'une entreprise industrielle ou commerciale. Dans tous les cas où il s'agira d'entreprises à activités multiples, les possibilités de restructuration par cession ou vente partielle d'actifs devront être prévus, ainsi que la négociation de ces contrats à l'occasion de ces opérations. Cela supposera nécessairement une clause de renégociation et une institution de type arbitral.

3. Enfin nous avons le partenariat public/privé, Pour la PPP nous avons dans la terminologie anglo-saxonne trois types de partenariats : les partenariats institutionnels (création de sociétés à capitaux publics et privés telles que les sociétés d'économie mixte ou joint-ventures), les partenariats dans lesquels les entreprises privées conseillent les personnes publiques pour la valorisation de leurs biens et les contrats de Private Finance Initiative (PFI) qui sont la forme la plus répandue. Il s'agit de la différencier des délégations de service public qui sont des contrats par lesquels une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le cocontractant perçoit une rémunération mixte constituée d'une redevance fixe et d'un intéressement qui est fonction de l'amélioration de la qualité du service,

du niveau des économies réalisées et du résultat financier de l'exploitation. Précisément le contrat de partenariat est un contrat à long terme (de 10 à 35 ans ou plus) par lequel une personne publique attribue à une entreprise une mission globale de conception, réalisation, financement ainsi que d'entretien, maintenance et/ou d'exploitation de l'ouvrage.

Le cocontractant est rémunéré par un paiement de la personne publique pendant toute la durée du contrat, pouvant être liée à des objectifs de performance et intégrant l'amortissement des investissements initiaux. Le contrat de partenariat diffère de la concession dans la mesure où le cocontractant est uniquement chargé de l'exploitation et non de la gestion des ouvrages étant fondé sur une répartition optimale des risques : le risque de trafic incombe à la personne publique, le cocontractant prenant en charge le risque de construction et de performance.

La Banque mondiale soutient l'émergence d'un modèle basé, entre autres, sur l'adoption de Partenariat Public Privé (PPP). Mais afin d'éviter les dépassements, de s'assurer que le partenaire privé livre et à exploiter les actifs du projet dans les délais, cela suppose la maîtrise des coûts et la bonne gouvernance.

Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de PPP réussis, elle compense généralement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics. En d'autres termes, le secteur public doit être en mesure de s'assurer que le prix qu'il paie au partenaire privé au titre des investissements et des risques liés au projet correspond à un bon usage de l'argent des contribuables. Cela renvoie aux dispositions légales et réglementaires qui doivent être prises pour permettre un développement de ces opérations, dans le respect des spécificités des marchés publics régissant le PPP.

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul (A suivre)

INFO EXPRESS

El Bayadh Production de maïs jaune

La wilaya d'El Bayadh a réalisé une production de plus de 1.300 quintaux de maïs jaune lors de la campagne de moisson qui vient de s'achever, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le chef de service organisation de la production et appui technique, Mohamed Amine Djebiri a indiqué que la campagne de moisson a touché une surface emblavée estimée à 130 hectares dont plus de 25 ha réservées aux semences, ce qui a permis la production de plus de 1.300 qx de maïs jaune. La superficie restante (plus de 100 ha) a été reconvertie en fourrage vert.

La wilaya d'El Bayadh a enregistré une augmentation par rapport à l'année 2020 qui a vu la production de 630 qx sur une superficie estimée à 13 ha, a-t-on rappelé. Les services de l'Office national d'aliment du bétail ont acheté la récolte directement des agriculteurs, à raison de 5.000 DA le quintal au lieu de 2.500 comme c'était le cas auparavant avec le paiement du montant dans un délai n'excédant pas 72 heures, ce qui a contribué à inciter les agriculteurs à adhérer à cette filière agricole. Le secteur agricole de la wilaya œuvre également à accompagner les agriculteurs et les investisseurs de cette filière, que ce soit par la vulgarisation agricole ou le soutien dans le domaine des équipements d'irrigation, a-t-on fait savoir, signalant que 16 agriculteurs y ont récemment bénéficié pour développer la filière et augmenter la surface dédiée au maïs jaune.

La DSA a appelé les agriculteurs et les investisseurs intéressés par une activité dans ce domaine à se rapprocher de ses services et à s'inscrire dans le cadre du programme agricole, qui devra cibler lors de la campagne de plantation du maïs jaune en mai prochain sur une superficie estimée à 2.000 ha, et à bénéficier de diverses facilités, de l'accompagnement et de l'approvisionnement en semences pour ce type de cultures.

Chlef

Démantèlement d'un réseau criminel international de trafic d'êtres humains

La brigade criminelle relevant de la wilaya de Chlef a démantelé un réseau international spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et procédé à l'arrestation de cinq individus, a-t-on appris dimanche auprès de la Cellule de communication et des relations publiques.

Le chargé de l'information, le commissaire de police Chérif Ankoud a précisé dans une déclaration à l'APS que les éléments de la brigade criminelle ont arrêté, dans le cadre de ses efforts de lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine, cinq individus âgés de 30 à 65 ans issus de la wilaya de Chlef et de certaines wilayas de



La brigade criminelle a arrêté cinq individus âgés de 30 à 65 ans issus de la wilaya de Chlef. (Photo : D.R.)

l'Ouest activant dans le cadre d'un réseau criminel international de trafic d'êtres humains et d'organisation de traversées clandestines par mer. L'opération a été rendue possible suite à l'exploitation d'informations obtenues auprès de personnes victimes d'escroquerie de la part des membres de ce réseau qui leur promettait

une traversée par mer vers l'autre rive de la méditerranée, selon les explications de M. Ankoud. L'enquête diligentée a permis l'arrestation de cinq individus et la saisie d'un zodiac motorisé en sus de quatre voitures touristiques achetées avec les fonds issus des sommes collectées auprès des victimes, candi-

datés à l'émigration. Après accomplissement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions de Boukader (Ouest de Chlef) pour organisation de traversées clandestine par mer dans le cadre d'une bande criminelle internationale organisée.

Adrar

Saisie d'importantes quantités de denrées alimentaires et de carburant à Reggane

→ Les brigades polyvalentes et mobiles des Douanes algériennes au niveau de la région de Reggane (wilaya d'Adrar) ont saisi au cours de deux opérations de lutte contre la contrebande réalisée durant la première quinzaine de janvier d'importantes quantités de denrées alimentaires, de carburant et cinq (5) camions, à travers les zones frontalières du sud-ouest du pays, a-t-on appris lundi auprès de la direction régio-

nale de ce corps à Béchar. Au cours de ces opérations, menée avec la contribution d'un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale (GN) et de la sûreté nationale, les douaniers ont intercepté les camions susmentionnés dont la fouille a permis la saisie, pour infraction aux règles d'acheminement de produits alimentaires soumis à une autorisation de circuler, 2.600

cartons de lait, 617 sacs de sucre (chaque sac contient un sac de 25 kg), 202 sacs de farine (chaque sac contient 50 kg), 54 autres sacs de semoule, (chaque sac contient 25 kg), 90 cartons de macaroni de 10 kg le carton, a-t-on précisé.

Il s'agit aussi de la saisie de 5.800 litres de carburant (Mazout), 6.400 paires de chaussures utilisés, de 150 autres unités d'effets vestimentaires également utili-

sés, de 70 sacs de charbon, d'une contenance chacun de 25 kg du même produit et tous destinés à la contrebande, a ajouté la source. Toutes ces marchandises ainsi que les moyens de transports utilisés par les contrebandiers ont été saisis, et une amende douanière dont le montant n'a pas été communiqué a été dressée contre les auteurs de ce délit puni par la loi, a conclu la même source.

Renouvellement partiel des membres du CN

Six dossiers de candidature avalisés à Illizi

→ Six (6) dossiers de candidature aux élections du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation (CN) prévu le 5 février prochain ont été avalisés, a-t-on appris dimanche auprès de la délégation de l'autorité nationale indépendance des élections (ANIE) de la wilaya d'Illizi.

Les dossiers acceptés, remplissant les conditions réglementaires requises, consistent en deux (2) dossiers de candidature concer-

nant les partis politiques et quatre (4) candidats indépendants membres des assemblées élues locales, a détaillé le chargé de la communication à la délégation, Mahmoud Djaneti.

Le corps électoral est composé de 89 électeurs, membres des assemblées élues locales, (APW et quatre assemblées communales APC) qui auront à élire un seul candidat pour la représentation de la wilaya d'Illizi au Conseil de la nation, a-t-il

indiqué. «L'ANIE s'emploie à réunir toutes les conditions nécessaires pour le bon déroulement du scrutin, notamment l'encadrement de l'opération électorale dans la transparence et l'honnêteté, les moyens logistiques, en plus de la préparation du siège de l'APW devant abriter l'opération du scrutin, dans le respect du protocole sanitaire pour la prévention contre la Covid-19», a-t-il assuré.

A noter que le collège électoral a

été convoqué le 22 décembre dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renouveler la moitié des membres du Conseil de la nation, le 5 février 2022, dont le renouvellement sénatorial est opéré chaque trois ans, avant que le président nomme, au terme des élections, des membres de la Chambre haute du parlement, de nouveaux membres du tiers présidentiel.

biographie

Surnommé le «Ghandi syrien»

Jawdat Saïd, figure de l'islam non-violent, est mort

Surnommé le « Ghandi syrien », le penseur et théoricien d'un islam non-violent est décédé, dimanche 30 janvier, à l'âge de 90 ans. Exilé à Istanbul avec sa famille depuis l'éclatement de la révolution syrienne, il avait développé une interprétation originale de la place de l'histoire dans la religion musulmane.



C'est une voix méconnue de l'islam non-violent qui s'est éteinte, dimanche 30 janvier. Jawdat Saïd, penseur musulman syrien âgé de 90 ans, est mort à Istanbul, où il était en exil depuis 2011. Il s'était notamment illustré par sa pensée iconoclaste, selon laquelle l'histoire doit être considérée comme une source de la révélation divine à (...)

La sauvagerie et la terreur répandues par l'Etat Islamique et autres groupuscules prétendant tuer «au nom de l'islam» peuvent parfois engendrer dans nos esprits un amalgame équivoque entre «islam» et «violence».

Pourtant, l'existence de ces individus fanatiques ne doit pas nous faire ignorer la richesse d'une tradition qui, au cours du dernier siècle, a également fécondé la réflexion de grands penseurs et réformateurs. Parmi eux, nous évoquerons ici la figure de Jawdat Saïd, celui que ses compatriotes ont surnommé le « Gandhi syrien », et qui, depuis les années 1960, a développé le concept de non-violence (lā 'unf) en islam. Syrien d'origine tcherkesse, né en 1931 à B'ir 'Ajam, dans le Golan, Jawdat Saïd a étudié à Al-Azhar durant

une dizaine d'années. De retour en Syrie, il est arrêté à plusieurs reprises pour ses activités intellectuelles et son activisme politique et se trouve finalement dépossédé du droit d'enseigner.

En 1966, il publie un livre dans lequel

il situe sa pensée dans la tradition de réformistes, tels 'Abd al-Raḥman al-Kawākibī (m. 1902) ou encore Muḥammad Iqbāl (m. 1938). Ce texte, en forme de réponse aux écrits de Sayyid Quṭb (m.1966), présente le concept de non-violence du point de vue de l'islam.

Au moment où des manifestations essentiellement pacifiques essaient en Syrie, au mois de mars 2011, l'inspirateur du Mouvement Syrien pour la Non-Violence (al-ḥirāk al-silmī al-sūrī) y prend part activement. Il se rend notamment à un rassemblement en avril 2011 à Douma, banlieue de Damas devenue depuis victime de la sauvagerie du régime syrien et de l'emprise de certains groupes islamistes.

Depuis cette époque, ce militant pacifiste a présenté ses réflexions dans une quinzaine d'ouvrages et plusieurs centaines d'articles et de conférences, lus et discutés dans plusieurs pays du monde arabe et sources d'inspiration pour beaucoup d'activistes œuvrant à un changement social et politique pacifique.

Dans son intervention il met en parallèle son aspiration à la démocratie, et celle d'une partie du peuple syrien, avec celle qui avait pu animer les révolutionnaires français. Il participe ensuite également à divers rassemblements civils et pacifiques à Dera'a. En 2013, il doit se réfugier en Turquie après le bombardement de son village natal de Bir 'Ajem par l'armée syrienne, et après que son frère ait été tué par un sniper. Depuis son exil en Turquie, il continue d'animer des séances de discussions et d'exégèse. Le penseur s'efforce de relire le Coran à la lumière de l'expérience humaine. Invitant à prendre exemple sur « le Premier fils d'Adam », il cite la réplique d'Abel (5:28) – qui refuse de verser le sang contrairement à son frère Caïn, le meurtrier –, afin de montrer que l'attitude non-violente a été choisie par certains très tôt dans l'histoire de l'humanité.

Le Cheikh conçoit le texte coranique comme une invitation à s'élever au niveau de l'esprit et à témoigner de la responsabilité morale que l'humain doit assumer en refusant toute complicité avec le mal. Résister au mal, exercer la patience en face de la persécution, persévérer à appeler au dialogue et en supporter toutes les conséquences, refuser de répondre au mal par le mal : Jawdat Saïd invite à épuiser tous les recours afin d'éviter de commettre un acte de violence envers autrui.

En effet, la violence est à ses yeux une régression, et l'interdiction du meurtre une exigence universelle de la conscience raisonnable.

C.P.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Demande d'aide financière

Homme père de 5 enfants en bas âge, en situation précaire, demande aux âmes charitables de l'aider pour une opération chirurgicales en Algérie d'un montant de 150.000 DA, à l'épaule droite, suite à une chute lui ayant causé un écrasement des os. Il s'agit de M. Denine Ghoulam. Son n° de CCP : 0013 7587737 clé 10. Cette personne vit en zone d'ombre à Bordj Bounaâma. Son téléphone : 0773 939 118. Merci pour ce que vous pouvez faire. Dieu Tout Puissant vous le rendra.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
21.00 C'est Canteloup
21.05 Tous en scène
22.10 Independence Day
23.10 Affaire Gregory



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.39 Protégeons demain
21.05 Laissez vous guider au temps des Gallo-Romains
23.20 Dans les secrets de l'expo Vercingétorix



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.50 Scènes de ménages
21.05 Lego Masters
23.15 Lego Masters : extra brique
23.20 L'amour est dans le pré



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
20.25 Cuisine ouverte
20.27 Météo
21.05 Le prix de la loyauté
22.45 Le pont des oubliés
23.45 On est en direct



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.14 Hollywood Live
19.01 Soeurs d'armes
20.50 Sacrées sorcières
22.31 Apocalypse Now Final Cut



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.08 Judge Dredd
19.19 Le convoyeur
20.02 Le pacte des loups
20.50 The Last King
22.25 Underworld : Blood Wars



19.45 Arte Journal
20.50 Orient-Express, le voyage d'une légende
22.15 Agatha Christie : 100 ans de suspense



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



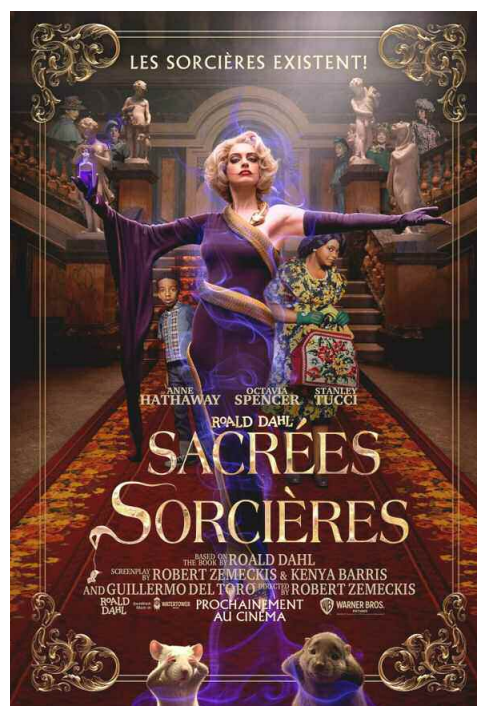
Ciné Frisson - 22.25
Underworld : Blood Wars
Film fantastique de Anna Foerster

→ Le chef des loups-garous veut récupérer le sang d'une vampire, chasseuse de lycans, afin de devenir immortel. La guerre entre les deux camps est inévitable.

Ciné Frisson - 20.50
The Last King

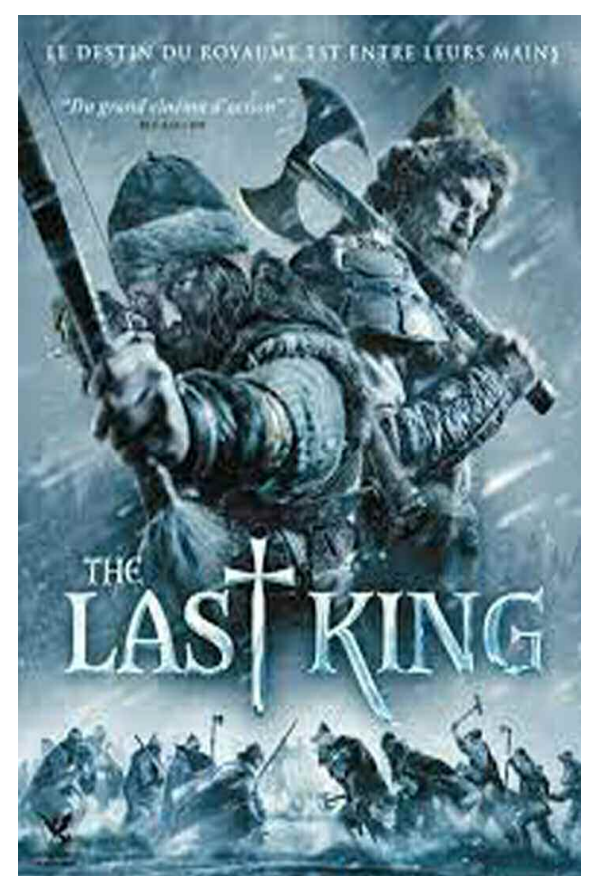
Film d'action de Nils Gaup

→ En 1206, la Norvège est mise à feu et à sang par une guerre civile. Hakon Hakonsson, un nourrisson, fils illégitime du roi, est la cible de nombreux assassins. Tenu au secret, il est protégé par deux hommes, membres des Birch Legs, un groupe de rebelles. Les deux gardiens entament bientôt un périple dans la neige pour sauver l'enfant...



Ciné Premier - 20.50
Sacrées sorcières
Film fantastique de Robert Zemeckis

→ Un orphelin et sa grand-mère partent en vacances dans le même hôtel qu'une bande de sorcières prévoyant de transformer tous les enfants en rongeur.



Lieux chargés d'histoires et de souvenirs

La gare ferroviaire et les voyages en train

→ Ils rappellent de nombreux souvenirs de voyages inoubliables, de séparation, de retrouvailles et de plus, la gare est aussi un lieu vénéré et chargé d'histoire où de grands hommes se sont rencontrés et ont tissé des liens d'amitié.

Les passionnés de voyages continuent d'adorer la gare ferroviaire pour des perspectives d'évasion qu'elle offre pour des séjours dans un ailleurs enrichissant et de détente. Les voyageurs qui prennent le train vers une destination précise sont généralement heureux de retrouver des paysages qui lui sont chers, sinon de découvrir des espaces inconnus s'il prend un nouvel itinéraire. Et dans tous les cas de figure, celui qui voyage aspire au changement et au plaisir qu'on en tire qui dépend du motif du voyage. Toutes les catégories d'individus se sont intéressés au train et en ont parlé dans une diversité d'écrits : lettres personnelles racontant une aventure vécue dans la joie ou la peur, livres, chansons, faits divers de journaux.

Le train en littérature

C'est quand même extraordinaire que des écrivains de talent se soient intéressés au train comme moyen de locomotion préféré au point de lui consacrer des pages et des pages dans leurs ouvrages en prose ou en vers. Des œuvres narratives au style relevé ont mis en scène des personnages atypiques dans un wagon de train en marche vers une destination déterminante pour la suite d'un récit. La description est faite dans un langage relevé. Guy de Maupassant qui a beaucoup aimé l'Algérie et la Tunisie a parcouru les deux pays et en train, le premier train à vapeur chauffée au charbon ou au bois et qui dégage une épaisse fumée noire tout le long du voyage.

La voie ferrée venait d'être créée non pas pour les beaux yeux des Algériens et des Tunisiens mais pour faciliter la vie aux colons appelés à se déplacer souvent par des moyens confortables. Dans son œuvre « Récits de voyage, d'Alger à Tunis », il a parlé de son voyage par le train qui reliait à l'époque l'Algérie à la Tunisie. Et l'auteur d'admirer le paysage en se concentrant essentiellement sur la nature et sur les vestiges romains, en faisant abstraction des autochtones, des villes et villages à forte population algérienne ou tunisienne alors qu'il a consacré des pages et des pages pour la description des ruines romaines. « La Modification » est un roman de Michel Butor consacré en grande partie au voyage en train, il s'inscrit dans la catégo-



rie « Nouveau roman » qui se caractérise par une technique spécifique consistant en une forme nouvelle : pas de chronologie dans la succession des faits et événements, le présent et l'avenir s'entremêlent selon l'ordre des pensées humaines, ce qui ne facilite pas la compréhension.

Dans « La Modification » il n'y a que trois personnages : le héros, son épouse, une 3ème personne. Le héros va de l'une à l'autre en train.

L'épouse est à Paris, l'autre personne, un ami se trouve à Rome, le héros fait un va et vient continu dans tout le roman, il arrive à Paris pour y rester quelque temps avec sa femme, après un séjour plus ou moins long, il prend le train pour se rendre chez son ami à Rome, ensuite il revient toujours par train à Paris.

Ainsi une bonne partie du temps du roman se passe dans le train où le héros est assis toujours seul et passe son temps à revivre les souvenirs, à vivre du présent et à faire des projets d'avenir. Ce qui est tout à fait naturel pour quelqu'un qui choisit la solitude et le silence ; il aspire à la méditation dans un coin tranquille comme dans le train Paris-Rome où, toujours assis seul, il donne l'impression de vouloir s'isoler.

Tahar Djaout et son camarade algérien, tous les deux, hommes de plume talentueux, ont, au début des années quatre-vingt-dix, participé, en France, à un colloque sur l'écriture littéraire, et à cette occasion, ils ont eu l'honneur de rencontrer Mohamed Dib qui les a invités à venir manger chez lui, loin de Paris ; il leur donna rendez-vous, pour le lendemain, à la gare ferroviaire de son lieu de résidence. Comme convenu, Djaout et son confrère, arrivèrent par train comme prévu à cette gare indiquée et aussitôt ils virent Mohamed Dib

au volant d'une Ford en train de les attendre. Ils prirent place à bord de cette voiture pour se diriger vers le domicile du doyen des écrivains qui leur avait promis de leur offrir un repas préparé lui-même, selon les traditions culinaires de Tlemcen.

Bons souvenirs de voyages en train

Que de moments d'attente à la gare sous le prétexte que l'heure du départ est annulée ou décalée et de voyages en train dont les souvenirs encore vifs méritent d'être évoqués tant ils rappellent les meilleurs moments dans la vie de chacun. On éprouve un plaisir immense lorsque le train avance à son rythme normal et sans incident majeur, et que tous les voyageurs font preuve d'humilité et de respect mutuel. Lorsque tout se passe bien, c'est merveilleux et on s'intéresse à ce qui se passe dehors. Une fois, il nous a été donné de voir assez bien une « Ouada » dans la région ouest du pays, c'est quelque chose qu'on n'a pas l'habitude de voir tout le temps, c'était un repas qu'on avait offert aux présents et à tous ceux qui étaient de passage à cet endroit.

Cela s'est passé à l'ombre d'un grand arbre et près d'un mausolée, on a apprécié parce qu'il s'agit de don dans un moment de convivialité et on aurait voulu voir se multiplier ce moment tant il est favorable au rapprochement des gens de tous horizons et renforce l'esprit de fraternité et d'humanisme manquant beaucoup en ce moment.

Lorsque le voyage se passe dans le calme, on observe mieux le paysage ; c'est de cette façon qu'on a pu découvrir en allant vers Annaba, quelque chose qui nous a frappé, à partir de Constantine, des kilo-

mètres, peut-être une centaine de kilomètres d'oliviers sauvages, qui ne produisent parce qu'ils n'ont pas été greffés, c'est là le souvenir d'un voyage effectué il y a de cela vingt ans.

Plus mauvais souvenirs

Il y en a beaucoup plus qu'on le pense. Le souvenir qui revient souvent c'est celui du cailla sage du train. Cela consiste à lancer de grosses pierres à un train dès qu'il passe. La pierre lancée peut atteindre le conducteur qui s'affaisse immédiatement ou un voyageur, peut-être une vieille ou un enfant. Celui qui vise le conducteur sait très bien que c'est le train tout entier qu'il vise, vous savez tous où peut aller le train sans pilote.

Pourtant les voyageurs c'est des pauvres gens, des vieilles femmes, des enfants, des malades venant de loin pour se rendre à l'hôpital. L'autre mauvais souvenir nous a été raconté par quelqu'un qui a frôlé la catastrophe. Il était dans un train qui a échappé à un déraillement.

Des individus avaient mis des blocs de pierre de part et d'autre des rails et en passant, le train avait eu du mal du mal à continuer, il avait même fait un zigzag avec un grand bruit, tous les voyageurs criaient lorsque grâce à Dieu, il s'est remis sur les rails. Ceux qui avaient voulu provoquer le déraillement était encore là à regarder avant de prendre la fuite. En fait, qui a intérêt à voir dérailler un train ? Et arrêtons là les mauvais souvenirs !

Boumediene Abed

Mise sous pression par le chanteur Neil Young

La plate-forme de streaming Spotif y revoit sa copie

Le numéro un mondial du streaming musical a réagi aux attaques et annoncé vouloir prendre des mesures de lutte contre la désinformation. Après Neil Young, de nombreux artistes s'étaient exprimés, menaçant de retirer, eux aussi, leurs titres de l'offre d'écoute en raison de contenus présents sur la plateforme véhiculant des fake news sur le Covid-19.

« Sur la base des retours que nous avons depuis ces dernières semaines, il est devenu clair pour moi que nous avons une obligation de faire plus pour fournir de l'équilibre et donner accès à une information largement acceptée des communautés médicales et scientifiques », a déclaré le milliardaire suédois, Daniel Ek, PDG et fonda-

teur de Spotify. La plateforme de streaming revient donc en force avec une proposition qui la remet en première ligne en proposant des liens qui guideront ses utilisateurs vers des informations factuelles et scientifiquement sourcées dans tous les podcasts qui traitent de l'épidémie : « Ce nouvel effort pour combattre la désinformation sera lancé dans les pays à travers le monde dans les prochains jours.

À notre connaissance, ces conseils sur le contenu sont une première pour une plateforme majeure de podcasts », s'autofélicite Daniel Ek.

Spotify a également rendu publiques dimanche 30 janvier ses règles d'utilisation et dit « tester des façons » de

davantage signaler aux créateurs de podcasts « ce qui est acceptable ». Aucune sanction n'a été évoquée concernant notamment le podcast du controversé Joe Rogan accusé d'avoir encouragé la vaccination chez les jeunes et d'avoir poussé à l'utilisation d'un traitement non autorisé contre le coronavirus.

Un mouvement de protestation avait été initié par le chanteur de rock-folk Neil Young, suivi par la chanteuse de country Joni Mitchell. Le chanteur James Blunt avait rejoint le concert de récriminations en menaçant, avec ironie, de sortir de nouvelles chansons si le podcast de Joe Rogan ne quittait pas la plateforme.

RFI

CONDOLÉANCES

C'est avec une grande tristesse que la famille BEK-KOUCHE a appris la nouvelle du décès de son beau-frère, oncle et grand-oncle, HAMLAT ALI, survenu à l'hôpital de Aïn-Naâdja à Alger dans la matinée du 1^{er} février 2022.

En cette douloureuse circonstance, elle présente à son épouse, à ses enfants et à ses frères et sœurs ses condoléances les plus attristées et les assure de son soutien indéfectible et de toute sa compassion. Puissent-ils trouver, dans le bon souvenir du défunt, une consolation à leur perte.

Puisse Allah Le Tout-Puissant et Miséricordieux accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

vie pratique

beauté

Cheveux secs : astuces hyper efficaces pour les hydrater



→ **Cassants, ternes, fourchus, difficiles à coiffer... Les cheveux secs cumulent les problèmes. Pour les hydrater et leur redonner toute leur vitalité, suivez des astuces vraiment efficaces.**

Les cheveux secs sont poreux et ont un grand besoin d'hydratation et de nutrition. Sans cela, ils se cassent, sont ternes et font des fourches. Ils sont aussi très fragiles, le cuir chevelu ne produisant pas assez de sébum pour les protéger. Cela les rend particulièrement sujets aux agressions extérieures comme le soleil, la poussière, le vent, les frottements avec des chapeaux, bonnets, foulards ou casques. Les cheveux secs demandent une attention et une routine capillaire particulière.

4/ Espacer les shampoings pour ne pas les agresser

Le cuir chevelu des cheveux secs ne produit pas beaucoup de sébum. Ils n'ont donc pas besoin d'être lavés tous les jours, un lavage trop fréquent aurait tendance à les agresser. Vous pouvez aussi utiliser la méthode du cowash si votre chevelure est sèche. Cette méthode de lavage sans shampoing est plus douce. Pourquoi ne pas également tenter une cure de sébum ? Il s'agit de cesser de se laver les cheveux pendant un mois afin de soigner les cheveux et de pouvoir espacer les shampoings lorsque vous reprenez les lavages.

5/ Les masques à l'aloë vera ont tout bon

L'aloë vera est une plante aux nombreux bienfaits. Son gel est constitué de nombreux minéraux, vitamines, enzymes et acides aminés qui apportent hydratation et douceur à la fibre capillaire. L'utiliser en masque sur cheveux humides permet de les nourrir pour retrouver brillance et éclat. Il peut être appliqué dès la racine, sur toute leur longueur et jusqu'aux pointes. En séchant, les cheveux vont absorber les nutriments de l'aloë vera et retrouver toute leur vitalité

(Suite et fin)

Météo



Mercredi 2 février : 17°C

→ **Dans la journée :**
Pluie
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 16 km/h

→ **Dans la nuit :**
Pluie
Précipitations : 80%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 7:49
Coucher du soleil : 18:13

Anti-rides naturels : misez sur les huiles essentielles et végétales

→ **Les huiles végétales et essentielles sont reconnues pour leurs nombreux bienfaits sur la santé et la beauté. Et concernant la lutte contre le vieillissement de la peau, elles sont des alliées de choix. Leurs vitamines et autres actifs en font des anti-rides naturels très efficaces.**

L'huile de ricin à l'effet repulpant. En effet, elle favorise la production de collagène et d'élastine de l'épiderme. On peut également se servir d'huile d'argousier, d'avocat, de jojoba, de pépins de raisin, de carotte, de noyau d'abricot ou de rosier muscat.

Concernant les huiles essentielles, préférez les huiles suivantes :

- L'huile essentielle d'oliban qui a un effet tenseur sur la peau.
- Les huiles essentielles de ciste, de bois de Hô, de géranium ou d'ylang-ylang : elles ont toutes des propriétés raffermissantes, idéales pour combattre les rides.
- L'huile essentielle de petit grain bigarade : elle tonifie et régénère les tissus cutanés.
- L'huile essentielle de rose de Damas aux propriétés raffermissantes et

régénérantes, très utiles pour combattre les rides.

Comment utiliser les huiles dans ma routine beauté ?

La façon la plus simple est de s'en servir pour se démaquiller et nettoyer la peau. Pour cela, il suffit de choisir une huile végétale qui servira de démaquillant. Pour nettoyer la peau, servez-vous en de base à laquelle vous ajouterez quelques gouttes d'huiles essentielles. Attention à ne pas passer le nettoyant sur les yeux, car les huiles essentielles ont des principes actifs puissants qui pourraient les irriter.

Il est également possible d'ajouter quelques gouttes d'une huile essentielle, choisie dans la liste ci-dessus, dans sa crème de jour. Ainsi, toutes ses vitamines sont assimilées par l'épiderme avec la crème.

L'idéal est d'utiliser ces huiles pour effectuer des massages. Non seulement elles vont nourrir la peau en profondeur et lui offrir tous leurs actifs antirides, mais les massages sont également très bons pour lutter contre les rides.

(Suite et fin)

Recette du jour

SARDINES ET POMMES DE TERRE AU FOUR

INGRÉDIENTS

- 1 kg de sardine bien lavé
- 3 tomates coupées en rondelles
- 2 poivrons verts coupés en rondelles
- 4 pommes de terre coupées en rondelles
- Un citron coupé en rondelle
- 4 cuillères à soupe de persil
- Coriandre ciselée
- 4 gousses d'ail écrasées
- 1 cuillère à café de cumin
- 1 cuillère à café de paprika
- 1/2 cuillère à café de poivre



- Jus de citron
- Sel
- Huile d'olive

Préparation

Dans un bol, mettez le persil, la

coriandre, l'ail, le paprika, le poivre, le cumin, le sel, le jus de citron et l'huile d'olive.

Mélangez bien cette charmoula. Disposez les sardines et enlevez les arêtes.

Mettez la farce à l'intérieur des sardines.

Dans un plat allant au four, mettez les pommes de terre et les tomates, puis disposez les sardines farcies, les poivrons arrosés de la charmoula, les citrons, un peu de l'huile d'olive et l'eau.

Faites cuire au four.

Horaires des prières

Mercredi 1 radjeb 1443 :

2 février 2022

Dhor 13h01

Asser 15h51

Maghreb 18h12

Icha 19h36

Jeudi 2 radjeb 1443 :

3 février 2022

Fedjr 06h21

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Demi-finale de la CAN-2021

Quatre équipes, un trophée au soleil

→ En fin de soirée de ce mercredi 2 février 2022 à 20h, les Lions de la Teranga, vice-champion d'Afrique qui a tenu son rang, vainqueur de la Guinée équatoriale (3-1) grâce à des buts de Famara Diédhiou (28^e), Cheikhou Kouyaté (68^e) et Ismaïla Sarr (79^e), devront, selon toute vraisemblance garder la tenue qui leur a réussi lors du dernier match et se faufiler en finale tant attendue ce 6 février.

Tout est fin prêt, « nous avons toutes nos chances de passer cet examen pour lequel nous révisons depuis fort longtemps. Nous continuerons notre chemin et décrocherons ce qui anime les quatre équipes africaines qui seront sur le chemin final, et d'ailleurs vous savez pourquoi nous sommes au Cameroun ? »

Burkina Faso : Pour un spectacle... et un trophée...

Le Burkina Faso, quant à lui, ne fera pas le spectacle ce soir pour le plaisir de le faire, mais plutôt pour relever un défi lancé dès son arrivée au Cameroun, en l'occurrence celui de remporter la Coupe CAN-2021. « L'aventure ne s'arrêtera pas à ce niveau, celui de la demi-finale mais en finale. Décidée elle aussi à fran-



□ □ Egypte-Cameroun, de la revanche dans l'air.

(Photo > D. R.)

chir cette avant-dernière barrière pour rentrer à la maison avec le trophée.

Demain, jeudi 3 février : Cameroun - Egypte

Deux grandes équipes se disputent une place en finale. D'un côté, le Cameroun qui annonce qu'il n'y aura pas de place à la tribune officielle pour remporter le trophée, si ce n'est lui, le digne représentant du pays organisateur. Grâce à un doublé de Karl Toko Ekambi (50^e, 57^e), le Cameroun a dominé la Gambie (0-2) en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, validant ainsi son billet pour le dernier carré ce samedi à Douala. Demain

soir, sûrs d'eux, Vincent Aboubakar, le meilleur buteur de cette édition de la CAN (6 buts) rassure ses coéquipiers « on aura notre finale et le trophée, on est les meilleurs, et nous poursuivrons notre route vers le Qatar par la suite ». Jean-Paul Sartre, écrivain et philosophe français, disait « au football, tout est compliqué par la présence de l'équipe adverse ».

Les Pharaons dans le train, mais pas sur le quai

L'Égypte est une équipe qui aime jouer au ballon pas uniquement pour le plaisir, mais aussi pour

marquer non seulement des buts mais aussi les esprits. Demain, elle aura une autre histoire à raconter à ceux qui lui font confiance. Depuis qu'elle est au Cameroun, elle surprend, certes, difficilement mais sa démonstration de ce lundi face au Maroc, devrait donner aux Camerounais le temps de réviser sa stratégie au risque de se faire dompter par les Mohamed Salah et Trézéguet. L'Égypte aussi joue sa qualification pour le mondial. « Nous sommes déjà dans le train, mais pas sur le quai ».

H. Hichem

Stade de Sig

Lancement des dernières opérations de réalisation

→ Les deux derniers chantiers au niveau du nouveau stade de Sig viennent d'être lancés en prévision de la programmation dans cette enceinte d'une partie des rencontres de football de la prochaine 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Mascara. Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable de la DJS, Lahcene Ladjadj a fait savoir que les travaux d'installation d'un écran géant et des projecteurs nocturnes ont démarré et devront s'achever « d'ici à quelques semaines ». Il s'agit des deux dernières opérations engagées dans le projet de réalisation de cet équipement footballistique doté d'une pelouse en gazon naturel et d'une capacité d'accueil de 20 000 places, a expliqué le même responsable. Pour les observateurs, il s'agit d'un véritable petit bijou, et d'un apport de taille pour le mouvement sportif au niveau de la wilaya et aussi celles limitrophes. Dépourvue d'une piste d'athlétisme, le stade de Sig (30 km d'Oran) qui n'a

pas encore été baptisé, fait partie d'un pôle sportif qui comprend un stade d'athlétisme, d'une piscine olympique et une salle omnisports. Ce stade à « l'Anglaise » possède des tribunes entièrement couvertes avec sièges, comme il est doté de tous les équipements nécessaires, tels que le système de télésurveillance avec caméras, des portiques électroniques, quatre vestiaires et bien d'autres commodités.

S'agissant de la piscine olympique, qui abritera les compétitions de water-polo lors des JM, et la salle omnisports, retenue pour éventuellement accueillir les entraînements des sélections participantes au rendez-vous méditerranéen, elles sont toutes les deux opérationnelles, a assuré M. Ladjadj. L'ensemble des structures composant le complexe sportif en question a fait l'objet, dimanche, d'une visite d'inspection de la part de la délégation du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), au cours de laquelle les hôtes de Sig « ont bien apprécié le nouvel ouvrage », s'est réjoui le DJS de Mascara. □

EN DEUX MOTS

Boxe-Nations Cup 2022 : L'Algérienne Imène Khelif en Or

La boxeuse algérienne, Imène Khelif, (63 kg) a remporté la médaille d'Or de la Nations Cup 2022, alors que sa compatriote Roumaïssa Boualem (51 kg) a décroché le bronze, dimanche soir à Sombor en Serbie. L'Algérienne a battu en finale la championne du monde russe, Elena Zhilinaeva. L'autre algérienne engagée dans cette compétition, en l'occurrence Roumaïssa Boualem, a pris la médaille de bronze.

L'Algérie a pris part à cette 11^e édition de la Nations Cup avec trois boxeuses. Il s'agit de Roumaïssa Boualem (51 kg), Méliina Aïnaoui (-52 kg) et Imène Khelif (-63 kg), sous la direction des coaches Abdelghani Kenzi et Mohamed Chaoua. A présent, Imène Khelif vise une médaille lors du Championnat du monde de mai prochain.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

CAN-2021

Le Stade d'Olembé accueillera une demie et la finale

→ La Confédération africaine de football (CAF) a levé la suspension imposée au Stade d'Olembé et a autorisé qu'une demi-finale et la finale s'y disputent, a annoncé la CAF ce 30 janvier. Huit personnes ont trouvé la mort dans un mouvement de foules, le 24 janvier, en marge du huitième de finale Cameroun-Comores. Une demi-finale et la finale de la 33^e Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2022) auront bien lieu au Stade d'Olembé, comme c'était prévu avant le début de cette CAN 2022. Ainsi en a décidé la Confédération africaine de football (CAF), ce 30 janvier, malgré un mouvement de foules qui avait fait huit morts et des dizaines de blessés, le 24 janvier, en marge du huitième de finale Cameroun-Comores.

« La Commission d'organisation de la CAF a décidé à l'unanimité de lever la suspension imposée au Stade d'Olembé et d'autoriser l'une des demi-finales de la CAN-2022 ainsi que le match de la finale à se dérouler au

Stade d'Olembé », informe un communiqué.

«La sûreté et la sécurité des spectateurs et visiteurs seront assurées»

La CAF indique avoir reçu un rapport détaillé sur la tragédie qui s'y est produite il y a une semaine. Sa Commission d'organisation a « pris note des recommandations et des engagements du gouvernement concernant des mesures de sécurité supplémentaires en plus de celles qui ont déjà été mises en œuvre avec succès au Stade Ahmadou Ahidjo lors du match Maroc-Malawi et au Stade Japoma lors du match Gambie-Cameroun ». L'instance faîtière du football africain conclut que « la CAF, le Comité local d'Organisation et le gouvernement du Cameroun ayant considérablement renforcé la sécurité et les moyens au Stade d'Olembé, [ils] sont convaincus que la sûreté et la sécurité des spectateurs et visiteurs seront assurées ». □

en direct

Boxe-Nations Cup 2022

L'Algérienne Imène
 Khelif en or

le match à suivre

Demi-finale de la CAN-2021

Quatre équipes, un
 trophée au soleil

football

CAN-2021

Le Stade d'Olembé
 accueillera une demie et
 la finale

CAN-2021

Échec d'une tentative d'annulation

→ À quelques jours du coup d'envoi de la 33^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, de nombreux acteurs du football africain se sont exprimés pour condamner le «mépris» dont faisaient preuve les clubs européens, à l'égard du football africain.

En cause, notamment, les clubs qui ont voulu faire reporter la CAN, voire l'annuler, et qui ont également empêché certains joueurs de rejoindre leur sélection.

La hantise d'un succès...

Après avoir tenté d'annuler ou de faire reporter la compétition, via leurs présidents les plus emblématiques, les clubs européens à l'ECA (Association européenne des clubs) notamment de Premier League (Championnat anglais), qui ont publié un courrier : ils ont décidé de garder les joueurs africains jusqu'au 3 janvier. De quoi mettre en péril la préparation d'avant CAN, pour les sélections. Un arrangement trouvé entre les clubs et les instances africaines témoigne de la pression mise sur les joueurs africains convoqués pour concourir au Cameroun.

Les faux pas de l'Association européenne de football

Plus que quelques jours pour que le rideau tombe sur la CAN-21. La compétition qui avait fait couler beaucoup d'encre et surtout susciter le plus de commentaires et d'analyses. Une CAN, loin de ressembler aux précédentes. La tentative de l'éteindre a fait beaucoup de vacarme dans les clubs européens avec en arrière plan la FIFA marquée par la complicité de quelques présidents de Fédérations africaines. Le coup de ciseau est vite donné par l'Association européenne des clubs qui annonce la couleur en mettant en marche la menace de faire reporter, voire même annuler la CAN. Mais en face, en chef de file, nul autre que Samuel Eto'o, au moment où les Fédérations qui manifestent un soutien indéfectible au président de la FIFA, ne soufflent mot.



■ La CAN a eu lieu malgré tout...

(Photo > D. R.)

Les questions qui fâchent

Fraîchement élu à la tête de la Fédération camerounaise de football, Eto'o pose deux questions «pourquoi la Coupe d'Afrique des nations ne se jouerait pas ? Donnez-moi une seule raison valable !», martelait la légende des Lions indomptables. Avant de conclure «on est en train de nous traiter, comme on nous a toujours traités : nous sommes des moins que rien et nous devons toujours subir». Une intervention loin d'être entendue de la bonne oreille par les présidents de clubs européens où évoluent les stars africaines de football.

La CAF poussée à une réaction

Peu de temps après la CAF sort sa tête de l'eau et va à contre-sens de cette demande d'annulation de la compétition. «La CAN se tiendra au Cameroun aux dates annoncées, et elle sera exceptionnelle, je donne rendez-vous aux Africains au Cameroun». La date d'ouverture approche, on signale des perturbations au niveau de la programmation de la préparation de cet événement. Alors que dans certains cas, des joueurs ne rejoindront pas leur sélection, suite à une décision communiquée par les clubs alors que d'autres déclinent la convocation de leur sélection. Par exemple, «le Burkinabé de 19 ans, Nasser jeune défenseur du FC Bâle

décidé de se conformer à la décision de son employeur et de décliner l'invitation de son pays». Une affaire qui a suscité la colère d'Aristide Bancé, le Team Manager des Etalons. «Je rappelle à tous les jeunes joueurs que porter le maillot de sa sélection nationale est l'une des plus grandes fiertés qu'un footballeur pourrait avoir tout au long de sa carrière. Il faut donc éviter de reléguer son pays au second plan», a-t-il écrit sur son compte Facebook.

La CAN-2021 se tient actuellement

Le journaliste Frank Simon lance un appel aux Africains «il faut que les têtes de gondole du football africain s'expriment ensemble pour dire stop au mépris dont font preuve les clubs européens». Le club de l'OG opte pour une attitude mesquine qui fait polémique avec le cas emblématique d'Andy Delort «l'international algérien aurait été contraint, par son club, au moment de sa signature, de renoncer à sa participation à la CAN avec les Fennecs». Une pratique qui, selon Frank Simon, est loin d'être inédite : «C'est de plus en plus médiatisé, mais cela fait longtemps que les clubs exercent ce genre de pressions». Pas celui de ce club, mais d'autres s'enchaînent. Questionné à sa participation à la CAN, par le journal néerlandais *De Telegraaf*, l'international ivoirien, Sébastien Haller, a souligné le

«manque de respect» que constitue, selon lui, cette question. «Poseriez-vous cette question à un joueur européen avant un Euro ?», a-t-il ajouté.

«Y a-t-il un tournoi plus méprisé que la CAN ?»

Ian Wright, l'ancien attaquant et légende d'Arsenal, dans les années 90, s'est posé la question suivante : «Y a-t-il un tournoi plus méprisé que la Coupe d'Afrique des Nations ?»

«Nous avons joué nos Euros à travers 10 pays au milieu d'une pandémie et il n'y a aucun problème. Mais le Cameroun, un seul pays qui accueille un tournoi, c'est un problème», a-t-il surenchéri. Ce même journaliste expérimenté voulait «que les principaux acteurs que sont les joueurs, s'expriment, depuis un petit moment». Cependant, cet habitué des bords de pelouses africaines, attend des «têtes de gondole» du football africain et des capitaines des sélections «qu'ils se réunissent dans une conférence de presse et disent stop au mépris dont font preuve les clubs européens». Demain : le mépris ou l'échec des clubs européens.

H. Hichem

■ BelN Sports 1 : Burkina Faso-Sénégal à 20h

■ La Chaîne L'Equipe : Valence - Cadix à 21h